

VINCIALE

illet 1900.

\$ 5,000,000.00
\$ 4,500,000.00
\$ 40,646,000.00

confiés à son départe-
Censeurs, ces messieurs
rapport avec tels députés,
ses actionnaires lors de
des directeurs.

LAPORTE

al.

U

Censeurs

CAU

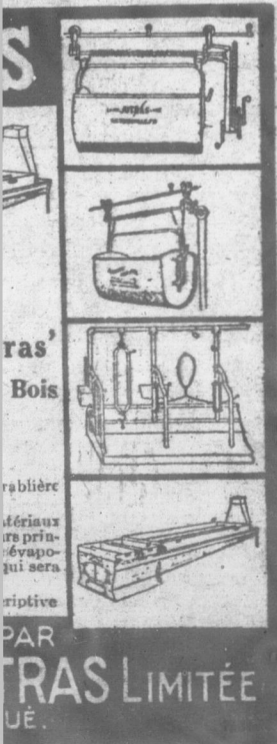
Québec.

es de Québec, d'Ontario
Prince-Edouard.



ette marque
mmerce qui
mprimée sur
ue baril est
garantie et
garantie de
e épicer que
ontenu est
la melasse
plus renom-
du monde

s la Vendent



E LA FERME

ADMINISTRATION ET PUBLIÉES

Abonnement payable d'avance.

Canada—Excepté cité de
Québec..... 1.00
Cité de Québec et pays
étrangers..... 1.50
Pour les Sociétaires de
la Coopérative F&S
rde de Québec..... 75c.

Tarif des annonces 12c. la ligne
Annonces classifiées 25 mots, 50
sous par insertion, plus un sou
par mot additionnel au-dessus
de 25 mots, minimum, 50 sous.

Pour abonnement et annon-
ces faites au "Bulletin de la
Ferme", Limitée, 111 Côte de
la Montagne, (Édifices Morin),
Québec, Case postale 129—
Tél. 2-4297.

LE BULLETIN DE LA FERME

REVUE TECHNIQUE HEBDOMADAIRE

Consacrée au Service des Cultivateurs de Progrès

ADMINISTRATION & RÉDACTION

111 CÔTE de la MONTAGNE 111
QUÉBEC

ORGANE OFFICIEL DE LA COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC

QUÉBEC, LE 21 JANVIER 1926

Numéro 3

Volume XIV

Page de la Coopérative Fédérée de Québec.

Assemblée Générale des Actionnaires

— de la —

Coopérative Fédérée de Québec.

AVIS est par les présentes donné que l'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Coopérative Fédérée de Québec sera tenue à l'Hôtel de Ville, à Québec, le mardi 2 février 1926, à 10 $\frac{1}{2}$ heures a.m.

JOS-N. BERNIER,
Secrétaire.

AVIS A NOS SOCIÉTAIRES

Nous prions tous nos sociétaires qui, à notre assemblée générale de février, désiraient entretenir l'assemblée de sujets agricoles, intéressant tout particulièrement les membres de la Coopérative Fédérée de Québec, de bien vouloir en informer le président du Conseil Exécutif, M. J.-Arthur Pâquet, avant le 25 janvier courant, au bureau chef de la Coopérative Fédérée, No 114, rue St-Paul Est, à Montréal. Ils voudront bien lui indiquer en quelques mots le sujet qu'ils désirent traiter.

Nous rappelons à ces sociétaires qu'ils devront être précis dans leurs remarques et se borner à exposer leur sujet pendant dix ou douze minutes tout au plus; dans la discussion qui pourra s'ensuivre, on leur donnera la préséance.

Vu le temps limité de nos séances générales, il convient d'adopter cette mesure et d'en tenir compte, afin qu'aucun sociétaire ne soit froissé ni désappointé.

La Coopérative de miel

La première réunion des producteurs de miel de la Province

Le 14 janvier, l'Association des producteurs de miel de la Province a tenu sa première réunion annuelle, au Monument National, sous la présidence de M. C. Normand, de Sainte-Rose. Les directeurs et un bon nombre de membres venus de toutes les parties de la Province y ont pris part.

M. Cyrille Vaillancourt, secrétaire-trésorier de l'Association a communiqué aux membres un rapport succinct des activités de l'année; puis l'on a procédé aux élections des directeurs, qui tous ont été réélus.

Au cours de la réunion, deux représentants de la Coopérative Fédérée de Québec, MM. J.-A. Sabourin, gérant des produits de la ferme et M. J.-B. Lambert, classificateur, ont exposé leurs vues sur la vente en coopération du miel.

M. Sabourin a démontré, à l'aide de statistiques tirées de son département, que la quantité de miel reçue de l'Association dépassait de beaucoup cette année, les chiffres de l'an dernier; on a même enregistré une augmentation de soixante pour cent. Il espère davantage avec la deuxième année de l'Association jusqu'au jour où les producteurs vendront leur miel en coopération par l'entremise de la Coopérative Fédérée de Québec et de ses sociétés agricoles affiliées.

Le miel des membres de l'Association, a déclaré M. Sabourin, est de première qualité, et d'une qualité qui surpasse le miel de l'Ontario et des autres provinces. Il restait à vaincre la concurrence des producteurs ontariens qui offrent un prix moins élevé et emportent l'avantage sur les marchés étrangers; peut-être, les producteurs de Québec consentiront-ils à une diminution de prix afin de faire meilleure figure?

La Coopérative Fédérée s'est préoccupée de trouver de nouveaux débouchés, sur les marchés d'Angleterre, d'Irlande, de Suisse et des principaux pays d'Europe, pour écouler le surplus de production de miel de la Province. Elle peut disposer de fortes quantités tous les ans, et s'attache à obtenir les meilleurs prix possibles.

M. Sabourin a terminé ses remarques sur le soin à apporter à

l'empaquetage du miel; il faudra trouver un empaquetage nouveau pour l'exportation soit en baril, soit en fût, au lieu des chaudières de trente livres que l'on emploie maintenant d'une manière générale.

A son tour, M. J.-B. Lambert a dit quelques mots sur la classification du miel pour en donner le fonctionnement; il a produit quelques échantillons de miel mal préparé, qui le rend impropre à la consommation, pour faire ressortir les avantages d'une préparation soignée.

M. J.-B. Cloutier, inspecteur général des sociétés coopératives de la Province, a fortement encouragé les membres de l'Association à expédier leur miel en coopération et de le vendre par les soins de la Coopérative Fédérée de Québec au lieu de l'écouler sur les marchés locaux, au risque d'obtenir des prix moins avantageux.

Produits laitiers

Quelques renseignements et statistiques

Durant l'année, la production du lait a accusé encore une augmentation assez appréciable. En effet, si nous comparons la quantité de lait reçue dans les fabriques, du 1er de mai au 1er novembre 1924, soit 1,430,796,283 livres, avec la quantité reçue pendant la même période de 1923, 1,379,974,690 livres, nous obtenons une augmentation de 50,821,593 livres de lait (3.68 pour cent.)

Cette augmentation est d'autant plus appréciable que le nombre des fabriques a diminué dans Québec et que l'expédition du lait et de la crème dans les villes s'est considérablement accrue, tant pour les besoins locaux que pour l'exportation aux États-Unis.

L'année dernière, la province de Québec a fabriqué 59,700,420 livres de beurre d'une valeur de \$20,201,055, et Ontario 60,081,141 livres d'une valeur de \$29,788,273; Québec a aussi fabriqué 39,695,463 livres de fromage d'une valeur de \$6,326,515, et Ontario 104,219,238 livres d'une valeur de \$16,907,561.

La valeur totale de tous les produits de l'industrie laitière au Canada, en 1924, s'est élevée à \$122,027,181, comparativement à 120,120,390, en 1923 et \$104,972,046, en 1922. Dans ce total, le beurre figure pour \$60,494,826, le fromage pour \$64,201,923, les produits condensés pour \$9,710,017, le lait frais et la crème pour \$21,606,259, et divers autres produits pour \$6,011,156.

Les capitaux absorbés par l'industrie s'élevaient à \$41,585,586, comparativement à \$39,120,207, en 1923 et \$36,824,319, en 1922. Chaque établissement représentait en moyenne une valeur de \$14,170, en 1924; \$13,010, en 1923 et \$11,898, en 1922.

L'industrie laitière donne de l'emploi au Canada à 10,818 personnes. Il y a 2,909 établissements dont 1,284 beurreries, 1,351 fromageries; 274 fabriques de beurre et de fromage; 24 fabriques de lait condensé.

Le nombre des fournisseurs, c'est-à-dire les fermiers qui alimentent de lait et de crème tous ces établissements, en 1924, s'élevaient à 319,489 repartis comme suit: beurreries, 244,811; fromageries, 45,144; fabriques combinées, 21,491; et fabriques de lait condensé 8,043.

Le nombre des vaches dont le lait a été livré aux diverses fabriques en 1924, était de 2,232,841.

Les sociétés agricoles

La province de Québec compte 92 sociétés d'agricultures qui groupent un total de 21,437 membres. Les contributions des membres forment un montant de \$44,119, qu'il faut ajouter aux octrois s'élevant à \$55,345.30 que le ministère de l'Agriculture leur a versés pour achat d'animaux, concours d'exposition, de récoltes et autres fins.

Ces sociétés ont organisé des expositions locales qui ont donné des résultats satisfaisants, et les concours qu'elles ont organisés n'ont pas manqué de stimuler l'ambition des cultivateurs. Elles ont été considérablement assistées dans leurs opérations par les agronomes qui assistent à leurs délibérations, leur font d'utiles suggestions et dont les services comme juges dans les expositions et concours sont souvent retenus et appréciés.

Durant l'année, 686 cercles agricoles ont réuni un effectif de plus de 35,000 membres dont la contribution annuelle a représenté au-delà de \$44,000. Les cercles agricoles limitent leurs activités à la localité où ils ont leur siège respectif. Ils ont touché, au cours de 1924-25, en octrois réguliers du gouvernement une somme globale de près de \$21,000, et au-delà de \$37,000, en primes pour reproducteurs bovins et porcins.

RÉDACTION ET COLLABORATION

Cette revue est consacrée aux intérêts de la ferme et du foyer rural.

Elle est rédigée par un comité de techniciens et de praticiens agricoles, assistés de collaborateurs occasionnels et de correspondants de diverses institutions agricoles. Toute collaboration est soumise au contrôle du directeur.

La correspondance concernant la rédaction doit s'adresser au Directeur du "Bulletin de la Ferme", Case postale 129 Haute-Ville, Québec.

21

21

21